

Le golf du Cap d'Agde arrosera ses pelouses en utilisant des eaux traitées

Dossier de la rédaction de H2o
December 2017

En posant la première pierre du réservoir d'eau traitée le lundi 11 décembre 2017, l'Agglomération Hérault Méditerranée Suez et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse ont activé un compte à rebours de 1 000 jours. C'est, en effet, à l'été 2020 que le golf international du Cap d'Agde sera arrosé à 75 % par de l'eau traitée par ultrafiltration plutôt que par de l'eau potable.

Dans un territoire attractif et touristique, ce projet de REUT (REUtilisation des eaux Traitées) permettra d'économiser 235 000 mètres cubes d'eau potable en période estivale. Il s'agit du premier REUT de France à obtenir l'arrêté préfectoral sous le régime de la réglementation de 2014. S'il pourra voir le jour en 2020, c'est grâce au fait qu'il ait été anticipé dix ans auparavant, au travers d'un investissement dans un traitement membranaire pointu des eaux usées. De mai à septembre, le golf international du Cap d'Agde devra arroser de nuit et par vent inférieur à 15 km/h. Ces contraintes seront largement compensées par les bénéfices collectifs d'un arrosage de 18 trous (sur 27) avec de l'eau traitée plutôt qu'avec de l'eau potable. Sur les 300 000 mètres cubes d'eau d'arrosage consommés chaque année, plus de 75 % (235 000 m³) proviendront désormais des eaux traitées à la station Posidonia. Trois ans de travaux sont nécessaires pour poser 2,3 km de nouveaux réseaux pour acheminer l'eau traitée, construire un réservoir de 1 650 m³ dédié à cet usage et gérer le partage des eaux en sortie de station.

Dès 2010, la ville d'Agde a investi dans un système de traitement par ultrafiltration membranaire permettant de restituer une eau de qualité de baignade au milieu naturel. Cet investissement visionnaire a contribué à anticiper le projet de REUT, lequel a franchi une des étapes réglementaires", indique Gilles d'Ettore, président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et maire d'Agde. Cela comprend tout d'abord l'évolution de la réglementation de 2014 autorisant l'aspersion basse pression des espaces verts ouverts au public, suivie de l'autorisation préfectorale en juillet 2017, du feu vert du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) et enfin de l'accord de financement à 80 % par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse du projet de 5,5 millions d'euros. "Ce projet de réutilisation des eaux traitées s'inscrit pleinement dans une logique d'économie circulaire visant la préservation de la ressource en eau. Il permet de réduire concrètement la pression sur celle-ci, notamment en période estivale où la population augmente considérablement sur ce territoire et où les besoins en eau potable sont accrus", explique Bertrand Camus, directeur général adjoint Eau Europe et directeur général Eau France. La station du Cap d'Agde qui héberge 250 000 touristes par jour en pleine saison estivale offre, grâce au projet de REUT, une quantité d'eau d'arrosage en parfaite adéquation avec les besoins du golf à une période où la pression sur la ressource en eau est particulièrement forte (sécheresse, fréquentation touristique). Si ce projet peut aujourd'hui se concrétiser, c'est grâce à l'association des acteurs du territoire avec une collectivité visionnaire et une priorisation des financements des autorités de bassin. La réutilisation des eaux Traitées permet d'économiser l'eau potable de la ville d'Agde et garantit la pérennité de l'arrosage exigeant des vertes pelouses du golf.

Suez